

## DOCUMENTS A FOURNIR AU GIE AIFOR POUR LA DEMANDE D'OUVERTURE DE DOSSIER CIFRE

1/ Identifiant et mot de passe site Cifre : <http://cifre.anrt.asso.fr>

### 2/ Documents pour l'instruction du dossier

- Lettre engagement du Directeur de LABORATOIRE
- Lettre engagement du Directeur de LABORATOIRE de COTUTELLE/CO ENCADREMENT s'il y a.
- Lettre engagement du DIRECTEUR de l'ECOLE DOCTORALE
- Développement du sujet de recherches avec la biblio (4-5 pages min). Le sujet est celui déposé auprès de l'Ecole Doctorale et enregistré au fichier national des thèses.
- **Si le sujet est rédigé en Anglais** dans ce cas, transmettre un résumé + titre en Français également.
- Notes obtenues (détaillées et non une moyenne globale). Les notes trop moyennes ou trop faibles ne seront pas retenues.
- Attestation de réussite, diplôme master
- Pour les étrangers : Attestation provisoire de travail OU visa scientifique (passeport talent)

### 3/ Documents concernant le candidat

- CV
- Copie carte d'identité
- Copie carte vitale
- RIB français

Le GIE AIFOR fournit la lettre d'engagement Entreprise (pour le compte de sa société membre), le RIB, et transmet le dossier final à l'ANRT.

**Le délai d'instruction des dossiers est de 3 mois**

\*\*\*